Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 2 (1857)

Heft: 13

Artikel: Rapport sur l'armement et la campagne de 1857 [suite et fin]

Autor: Dufour, C.-H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-328363

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RAPPORT

SUR L'ARMEMENT ET LA CAMPAGNE DE 1857.

(Du 15 avril 1857.)

(Suite et fin.)

2. Armement, équipement, habillement.

Dans l'élite, l'armement a été trouvé généralement bon et complet. Celui de la réserve valait un peu moins. Néanmoins, grâces au concours de la Confédération qui est venue en aide à deux cantons retardataires, toute la réserve se serait trouvée armée de fusils à percussion.

Les approvisionnements d'armes et de matériel de réserve sont encore trop faibles dans quelques cantons, eu égard au nombre d'hommes qu'ils peuvent fournir à l'armée.

Le caisson des sapeurs du génie est vicieux; il faudrait l'approprier davantage aux besoins qu'il est destiné à satisfaire.

Le matériel du génie demanderait, en général, à être complété. Les équipages de ponts devraient être portés à un chiffre qui répondit à celui des compagnies de pontonniers, élite et réserve. On construirait à neuf, d'après un bon modèle, le nouveau matériel, et l'ancien servirait pour l'instruction dans les écoles; au besoin, il serait donné à la réserve.

Bien que le nombre des bouches à feu se soit montré suffisant pour répondre aux besoins de la campagne, cependant il est à désirer que les cantons apportent plus de diligence qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, à transformer leurs pièces de 4 livres en pièces de calibre règlementaire. On s'est montré généralement d'accord pour reconnaître que le nombre des batteries de canon de 12 livres est insuffisant. Il conviendrait de l'augmenter à mesure que l'on réduirait le nombre des calibres.

La Confédération et les cantons manquent encore du nombre règlementaire de mortiers. C'est une des lacunes en matériel qu'il importe le plus de combler dans une juste mesure.

Les chevaux de l'artillerie ont laissé à désirer pour la taille, la force, l'âge, l'aptitude au service. Dans quelques batteries ils étaient trop petits et trop faibles; dans d'autres, il a fallu les remplacer au commencement de la campagne, parce qu'ils étaient impropres au service. Les cantons apportent, en général, trop peu de soins dans le choix de l'attelage de leurs batteries, et les inspections cantonales, avant le départ des batteries, se font avec trop de légèreté et d'insouciance.

Une autre observation sérieuse est celle qu'a fait naître l'état de l'équipement des chevaux du train. Les harnais ont donné lieu à des plaintes de la même nature que celles qui avaient déjà été faites en 1847. Les cantons ne remplissent leurs obligations, ni quant au nombre, ni quant à la qualité des objets. Il est urgent pour le bien du service, comme pour la conservation des chevaux, que cet état de choses change. Si la campagne s'était prolongée, les harnais n'auraient pas pu suffire.

Le service du train des équipages a été amélioré. En le plaçant, dans chaque

division, sous la direction d'un officier supérieur d'état-major, on lui a donné une organisation plus forte et mieux entendue.

On ne peut néanmoins s'empêcher de remarquer que c'est toujours une des parties les plus faibles de notre organisation militaire. Il est vivement à désirer que des dispositions déterminent la forme et les dimensions des malles d'officiers, et établissent des règles pour la construction des fourgons de manière à ce que les objets puissent y être placés facilement et dans un certain ordre compatible avec une plus grande mobilité. Peut-être parviendrait-on à éviter ainsi l'inconvénient plusieurs fois signalé d'une quantité trop considérable de bagages à la suite des corps en marche, laquelle pourrait devenir dans certains cas la cause d'encombrements funestes et avoir les plus graves conséquences. Les fourgons devraient aussi être attelés avec des chevaux du train, et non avec des chevaux de réquisition. Les observations faites à cet égard, en 1847, subsistent toujours; l'expérience n'a fait que les confirmer.

Le commandant en chef a vu avec beaucoup de regret que les chasseurs ne sont pas encore armés du fusil qui porte leur nom. L'introduction dans notre armée d'armes de plus grande précision est un besoin pressant. L'infanterie n'a pas celles qu'il lui faut. Peut-être pourrait-on combler cette lacune en lui donnant le fusil Prélat. Les études qui se font en ce moment par les soins du département militaire fédéral achèveront de dissiper les doutes qui peuvent encore subsister à cet égard.

L'équipement et l'habillement des troupes ont été reconnus généralement bons. sauf dans quelques bataillons. Les commandants de division se sont trouvés d'accord pour proposer de remplacer les pantalons de triège par une seconde paire de pantalons en drap. Il importe aussi d'insister pour que les hommes aient tous les deux paires de souliers au lieu de bottes, et pour que les capotes soient de bonne et solide étoffe. Il serait temps de voir disparaître ces vieux débris des magasins qui ne couvrent ni n'abritent convenablement le soldat.

3. Discipline. Esprit et dispositions des troupes.

Les commandants de division sont unanimes à reconnaître que la discipline n'a presque rien laissé à désirer. L'esprit dans tous les corps était excellent. Les troupes, bien disposées, auraient fait leur devoir, si on les eût conduites au feu; les chefs en espéraient beaucoup. Un fait qui montre combien elles étaient pénétrées de leurs devoirs, c'est que dans une campagne qui a duré 6 semaines et avec une armée de 30,000 hommes, les tribunaux militaires n'ont eu à statuer que sur deux cas, l'un de désertion et l'autre de vol. Ce fait constitue un exemple bien rare dans les annales militaires.

4. Service. Instruction.

Les officiers de l'état-major général ont, au rapport de leurs chefs, fait preuve de zèle, d'activité et de dévouement.

C'est tout ce qu'on pouvait désirer, car on ne devait pas s'attendre à trouver en eux une expérience des choses militaires qui ne s'acquiert que par un service actif

et prolongé. Quelques-uns cependant, même sous ce rapport, se sont trouvés à la hauteur de leurs fonctions.

Les officiers du génie et ceux de l'artillerie ont montré ce qu'on peut faire avec de l'intelligence et les connaissances qu'ils ont puisées dans nos écoles.

Les troupes de ces deux armes ont été reconnues excellentes. Les sapeurs du génie ont fait preuve de zèle, de persévérance et de savoir faire dans leurs travaux. Le même éloge est dû aux pontonniers.

Les guides ont bien fait leur service. Ils ont obtenu des témoignages de satisfaction des chefs auxquels ils étaient attachés.

Les carabiniers ont soutenu leur réputation.

L'infanterie a fait son service d'une manière satisfaisante. Parmi les officiers de cette arme, il en est un certain nombre dont les connaissances devraient être plus étendues, l'énergie plus soutenue et le zèle plus ardent. Ces lacunes sont surtout d'un effet fâcheux, lorsqu'elles se rencontrent, comme cela arrive, chez des chefs de bataillon.

L'instruction des troupes laisse à désirer dans le service de campagne. Les bataillons de Schwytz, d'Appenzell (Rh.-Int.) et du Tessin sont ceux où elle paraît le plus négligée. Ces corps étaient d'ailleurs pleins de bonne volonté et désireux de s'instruire.

5. Administration. Service judiciaire. Service sanitaire.

L'administration s'est montrée généralement active et zélée. L'on a remarqué dans ce service un progrès notable depuis la campagne de 1847. Dans les divisions où les rations ont été distribuées en nature (I, III, IV), ce service s'est fait avec régularité. Les rapports des officiers du commissariat avec les officiers de troupes sont devenus plus faciles et plus agréables; ces derniers apprécient mieux les services de l'administration, depuis qu'ils ont appris à en mesurer les difficultés.

L'état-major judiciaire et les tribunaux militaires ont été peu occupés. Dans la plus grande partie des divisions (IV, V et VI), aucun cas ne leur a été soumis. Les délits qu'il a fallu réprimer dans les deux autres, ne présentaient, eu égard aux circonstances personnelles de leurs auteurs, que peu de gravité. Ils constituaient un fait de vol de la valeur de 2 francs, et un fait de désertion reproché à un soldat dont les facultés mentales étaient dérangées.

Le service sanitaire s'est fait d'une manière satisfaisante. Le nombre des malades, malgré la rigueur de la saison, est resté constamment au-dessous de la moyenne. Partout on a observé que le moral des troupes a exercé la plus heureuse influence sur leur santé. Les demandes de congé et d'entrée à l'hôpital n'ont commencé à se produire que lorsque les assurances de paix ont été positives.

6. Terrain. Fortifications.

On l'a vu, les ouvrages de fortification élevés à Bâle sont considérables et témoignent hautement de notre ferme volonté de [nous faire respecter chez nous et de défendre notre indépendance par tous les moyens en notre pouvoir. Il serait pénible de perdre le fruit des sacrifices que nous nous sommes imposés. Pour cela aussi, bien des gens désirent-ils que ces ouvrages et même ceux d'Eglisau, quoique moins importants, soient complètement terminés et conservés. De pareils travaux donnent de la confiance à l'armée et aux populations. Tous les citoyens y voient un gage de l'énergie avec laquelle la plus importante de nos frontières et, par suite, l'intérieur même du pays, seraient défendus en cas d'attaque. De tels préparatifs montrent en outre l'importance de nos institutions militaires, en précisent mieux le but et en rehaussent la valeur à nos propres yeux et à ceux de l'étranger.

L'Assemblée fédérale décidera ce qu'on en doit faire; jusque là ils resteront dans leur état actuel.

Conclusion.

La campagne de 1857, quoique bien courte et qu'elle se soit terminée par un acte de pacification, n'a pas été sans résultats heureux. Elle a montré ce que peut la Suisse, quand elle est unie, et prouvé que ses nombreux défenseurs sont aussi disciplinés que prompts à courir aux armes quand l'étranger ménace ses frontières. Si l'expérience a manqué chez quelques officiers, elle a été amplement compensée par l'intelligence et les bonnes dispositions des subordonnés; et tous, en fort peu de temps et par suite de l'esprit guerrier qui anime la population, se sont faits aux exigences du service et ont pris cette tenue militaire qui ne se rencontre que dans les vieilles troupes. A cet égard, l'armée ne laissait presque rien à désirer.

Et s'il fallait signaler à l'attention de l'Assemblée fédérale les officiers qui ont rendu de grands services en cette circonstance, on aurait à nommer tous les chefs de corps et ceux des diverses administrations, car tous ont rivalisé de zèle et de dévouement. Le génie s'est particulièrement distingué par ses grandes et nombreuses constructions; l'artillerie par les peines qu'elle s'est données pour fournir à l'armement tout le matériel qui lui était nécessaire; les états-majors des divisions et brigades par les soins qu'ils ont pris, dans la saison dificile où l'on se trouvait, pour donner à leurs troupes des cantonnements convenables, et exercer la surveillance qui leur était prescrite; le commissariat par l'intelligence et l'activité qu'il a mises à se procurer les subsistances nécessaires, et à ne laisser manquer de rien les troupes qui occupaient cependant une assez grande étendue de pays. L'état sanitaire de l'armée et la bonne conduite des troupes n'ont heureusement pas permis au médecin en chef de l'armée et à l'auditeur en chef de déployer leurs talents et de montrer leur bonne volonté connue.

Le général était d'ailleurs entouré d'officiers dont quelques-uns étaient peutêtre un peu novices, mais dont il se plait à reconnaître le désir de bien faire qui les animait tous et l'empressement qu'ils mettaient à s'acquitter des ordres qui leur étaient donnés. Mais c'est surtout de son chef d'état-major et de l'adjudant général qu'il a à se louer. Il était heureux d'avoir de tels aides auprès de lui; sa tâche en a été considérablement allégée. Leurs expériences du service, leurs connaissances militaires, leur infatigable activité et leur rectitude pour les détails lui ont été du plus grand secours. Que la Suisse persévère dans les efforts qu'elle a faits jusqu'à ce jour, pour améliorer ses institutions militaires, perfectionner et compléter son matériel, instruire ses jeunes soldats, et elle aura une véritable et bonne armée, car les bras forts et les cœurs dévoués ne lui feront pas défaut. Elle trouvera toujours dans la masse des citoyens de nombreux défenseurs, prêts aux plus grands sacrifices pour faire respecter sa neutralité, maintenir son indépendance, et conserver pure et sans tache la bannière fédérale.

Genève, le 15 avril 1857.

L'ex-commandant en chef de l'armée fédérale : C.-H. DUFOUR.

BIBLIOGRAPHIE.

Théorie du tir, avec exercices et applications, par F. Burnier, capitaine du génie. — Lausanne, librairie Chantrens. In-4° de 54 pages, avec planches.

Cette publication, sortie de presse il y a quelques jours, est une des plus sérieuses et des plus instructives que nous ayons à enregistrer. Quoique son objet soit très spécial, on ne peut disconvenir qu'aujourd'hui, avec le perfectionnement des armes à feu et avec l'importance de plus en plus grande que le tir prend dans les opérations militaires, cet écrit ne s'adresse à tous les militaires désireux d'approfondir un peu le champ de leurs fonctions.

Mais il doit intéresser surtout ceux qui ont à s'occuper du tir de précision et de longue portée, les artilleurs, les carabiniers, le génie, ainsi que ceux qui suivent de près les perfectionnements actuels en matière d'armes à feu.

Quoique cette matière repose nécessairement sur des calculs et des considérations d'un ordre scientifique assez relevé, M. le capitaine Burnier, comme tous les hommes qui, maîtres des ressorts de leur science, savent les subordonner à un but bien déterminé, a réussi à la rendre accessible à la plupart de ceux qu'elle peut intéresser.

Cela ne veut pas dire que cette matière soit simple ni que ce livre ne demande aucun effort pour être compris. Non, son caractère est essentiellement scientifique et théorique; les exemples n'y figurent que comme déductions et sont eux-mêmes rapportés à des formules qui exigent, pour les suivre, une certaine habitude des calculs. En un mot l'ouvrage suppose les connaissances en mathématiques exigées des officiers de nos armes spéciales. Son objet principal au fait est d'exposer la relation entre les hausses et la trajectoire, relation fondée sur les propriétés fondamentales de la similitude des figures et généralement exprimée par des proportions. Les développements et démonstrations sont donnés soit par le calcul, soit par les procédés graphiques; seize figures accompagnent le texte.

L'ouvrage se compose de trois parties et d'un appendice.

La 1^{re} partie, théorie générale, traite des définitions; des inclinaisons; des propriétés de la trajectoire et de leur conséquence, de la relation entre les abaissements de la trajectoire sous la parallèle à l'axe menée par le point culminant de la hausse naturelle et les hausses totales; de la relation entre les ordonnées de la trajectoire et les hausses, et du rapport des abaissements connus de la trajectoire à une ligne de mire donnée. Ces diverses propositions peuvent être énoncées sous la forme de proportions, données à la fin de cette première partie.

La seconde partie renferme des exercices rapportés aux conclusions précédentes et